

PASICRISIE LUXEMBOURGEOISE
N° 3/2018

TABLE DES MATIERES

JURISPRUDENCE

Autorité parentale

Parent n'ayant pas la garde de l'enfant mineur – Droit de visite et d'hébergement – Modalités d'exécution – Refus de l'exercice du droit de visite – Déménagement de l'un des parents – Possibilité d'attribution de l'autorité parentale à l'autre parent – Prise en considération de l'intérêt supérieur de l'enfant – C. civ., art. 380 [Nouveau texte C. civ., art. 376 et 376-1]. 712

Cassation

1° Arrêt de cassation – Portée – Limitation aux dispositions cassées – Loi du 18 février 1885, art. 28. 716

2° Arrêt de cassation – Portée – Limitation aux dispositions cassées – Loi du 18 février 1885, art. 28. 731

Cassation (matière pénale)

Arrêt de rejet du pourvoi – Effet – Arrêt conférant à la décision attaquée un caractère irrévocable et exécutoire – Notification – Valeur – Formalité substantielle (non) – C. pr. pén., art. 420. 696

Contrats, conventions et obligations

1° Renonciation à un droit – Preuve – Charge de la preuve incombant au demandeur – C. civ., art. 1134 et 1315. 751

2° Renonciation à un droit – Preuve – Mandataire ad litem – Absence de pouvoir spécial – Désaveu – NCPC, art. 496. 751

3° Vente – Résolution – Effet rétroactif – Restitutions – Prix payé – Valeur actuelle du bien (non) – Intérêts dus à partir de la demande en justice équivalant à une sommation – Améliorations – Restitution de la plus-value – Modalités – C. civ., art. 1184 et 1654. 758

4° Contrat à exécution successive – Résolution – Effet rétroactif (non) – Effets d'une résiliation – C. civ., art. 1184. 758

5° Prêt – Détermination de la valeur de titres par le prêteur – Prise en compte de données extérieures – Mécanisme potestatif (non) – C. civ., art. 1170 et 1174. 793

Droit pénal

Droit pénal général – Confiscation spéciale – Bien indivisible – Régime – C. pén., art. 31 ; Loi du 14 février 1955, art. 14. 738

Faillite

1° Action en comblement du passif – Prescription – Délai triennal – C. com., art. 495-1, al. 2. 731

- 2° Suspension des poursuites individuelles – Interdiction pour un créancier d’assigner en paiement – Nécessité d’une déclaration de créance – Champ d’application – Actions mobilières et immobilières – Actions en nullité susceptibles d’affecter la masse – Diminution de l’actif – C. com., art. 452. 793

Jugement

- Omission de statuer – Réparation – Annulation de la décision incomplète (non) – Réformation – NCPC, art. 571. 701

Libéralités

- 1° Partage d’ascendant – Notion – C. civ., art. 1075. 775
- 2° Donation-partage – Régime – Application – Donation avec soultes – C. civ., art. 1075. 775
- 3° Donation-partage – Réserve héréditaire – Action en réduction – Conditions de mise en œuvre – Evaluation des biens donnés – Masse de calcul – Date de l’évaluation – Jour du décès du donateur – Jour de la donation-partage – C. civ., art. 1077-2. 775
- 4° Donation-partage – Acceptation par un mineur – Régime – C. civ., art. 389-5, 935 et 1075. 775
- 5° Donation – Donation déguisée – Donation indirecte – Notions – Preuve – Charge de la preuve – C. civ., art. 911. 775

Mariage

- 1° Contribution aux charges du mariage – Exécution en nature – Admissibilité – Formes – Fondement – Principe contributif – C. civ., art. 214 et 815-13. 707
- 2° Contribution aux charges du mariage – Contrat de mariage – Clause prévoyant l’absence de recours l’un contre l’autre pour les dépenses contributives – Caractère irréfugable – C. civ., art. 1388. 707

Paiement de l’indu

- Répétition – Loyers – Bail commercial – Prescription abrégée (non) – Prescription de droit commun – C. civ., art. 1376 et 2277 al. 2. ; C. com. art. 189. 692

Prescription

- Usucapion – Co-indivisaire – Conditions pour prescrire – C. civ., art. 2229. 716

Prêt à intérêt

- Taux d’intérêt conventionnel – Réduction par le juge – Conditions – Taux d’intérêt manifestement excessif – Abus de la faiblesse de l’emprunteur – C. civ., art. 1907 et 1907-1. 755

Preuve (matière civile et commerciale)

- Facture acceptée – Relevé – Extrait de compte – Assimilation à une facture – Conditions – C. com., art. 109. 701

Procédure civile et commerciale

- 1° Indivision – Mesure urgente – Nature – Décision au fond – Procédure des référés – Forme de l’appel – C. civ., art. 815-6 ; NCPC, art. 939, alinéa 3. 684

- 2° Autorité de la chose jugée – Exception de chose jugée – Moyen d'ordre privé – Exception – Décision dans une même instance sur les suites d'une précédente décision passée en force de chose jugée – Renvoi après cassation – Applicabilité de l'exception – C.civ., art. 1351. 731

Procédure pénale

- 1° Jugement par défaut – Opposition – Recevabilité – Conditions – Information de la partie à laquelle l'opposition s'adresse – Connaissance de l'opposition dans le délai légal – C. proc. pén., art. 187. 698
- 2° Jugement par défaut – Opposition – Notification par le prévenu – Forme – Absence d'exigence formelle – Suffisance de la connaissance de l'opposition dans le délai légal – C. proc. pén., art. 187. 698

Protection juridique du consommateur

- Clauses abusives – Déséquilibre entre droits et obligations des parties – Clause de résiliation unilatérale et sans préavis pour raison valable – Détérioration de la situation financière du client – Caractère abusif (non) – C. consommation, art. L.211-2 (1); Directive 93/13/CEE du 5 avril 1993, art. 3. 793

Référé

- Référé-sauvegarde – Trouble manifestement illicite – Définition – Conditions – NCPC, art. 933. 765

Régimes matrimoniaux

- Communauté – Dissolution – Date – Report – Conditions – C. civ., art. 266 [Nouveau texte C. civ., art. 241]. 707

Responsabilité civile

- 1° Responsabilité de l'Etat – Décision administrative illégale – Action en responsabilité tendant à anéantir indirectement l'acte illégal – Admissibilité (non) – Loi du 1er septembre 1988, art. 1er, al. 1er; C. civ., art. 1382. 723
- 2° Responsabilité de l'Etat – Violation du droit de l'Union européenne – Faute – Conditions – Allocations d'études – Discrimination inadmissible à l'égard des non-résidents – Faute (non) – C. civ., art. 1382; Règlement (CE) N° 1612/68 du 15 octobre 1968 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté (actuel Règlement (UE) N° 492/2011 du 5 avril 2011 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union), art. 7, par. 2. 723

Saisie-arrêt

- Saisie-arrêt de sommes auprès d'un opérateur de système bancaire ou d'un organe de règlement – Interdiction – Loi du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement, art. 111. 765

Sociétés commerciales

- 1° Compte-courant d'associé – Solde créateur en faveur de l'associé – Demande de remboursement – Principe – Remboursement immédiat et intégral – Exceptions – Disposition conventionnelle – Demande de remboursement intempesive – Délai de paiement accordé par un juge – C. civ., art. 1902, 1134 et 1244. 701
- 2° Abus de minorité – Abus positif et abus négatif – Définition – Distinction – Éléments constitutifs d'un abus négatif – Caractère alternatif – C. civ., art. 6-1, 1382 et 1832. 802

Successions

- 1° Usufruits successifs – Donation sous condition suspensive (non) – Donation à terme de biens présents – Rapport – Evaluation – Critères – C. civ., art. 843 et 860. 741
- 2° Avantage indirect – Droit d'habitation gratuit – Rapport – Conditions – Preuve de l'intention libérale – Preuve par tous moyens – C. civ., art. 843 et 860. 741
- 3° Recel successoral – Qualité du receleur – Éléments constitutifs – Élément matériel – Élément intentionnel – Preuve – Application – Retrait de fonds – Successible agissant ouvertement – C. civ., art. 792. 775

Travail

- 1° Salaire social minimum majoré – Salarié qualifié – Pratique professionnelle dans la profession de nettoyeur de bâtiment – Conditions de reconnaissance – C. trav., art. L.222-4 (3) – Règl. gd. du 4 février 2005 – Arr. min. du 26 mars 1998. 679
- 2° Salaire social minimum majoré – Salarié qualifié – Expérience professionnelle – Reconnaissance – Conditions – Professions comportant une qualification professionnelle usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanctionnée par un certificat officiel – Professions où la formation n'est pas établie par un certificat officiel – Violation du principe d'égalité devant la loi (non) – C. trav., art. L.222-4 (3) et (4) – Const., art. 10*bis* (1). 679
- 3° Travail à temps partiel – Heures supplémentaires – Calcul – C. trav., art. L.123-1 et L.123-5. 687